



**Commission  
Petite  
Enfance**



# LA FSSSCT C'EST QUOI ?

**C' est la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail**

## ÇA SERT A QUOI ?

**C'est une instance qui intervient sur différentes thématiques : les conditions de travail des agent.es, la sécurité au travail, les dotations en EPI (équipement de protection individuelle) et en matériel, la prévention, les analyses d'accident grave, le droit de retrait....**

**Et en crèche collective et familiale comment la FSSSCT peut - elle agir ?**

### **Par la prévention de Troubles Musculo Squelettiques**

- Achat de matériel (tabouret sur roulettes, fauteuil confortable pour donner le biberon...)
- Des tables de change ergonomique ( moins de portage)
- Rehausse des machines à laver et sèche linge (toujours moins de portage du linge)
- Mise à disposition de porte panier à linge pour éviter que les agents aient à se baisser pour récupérer le linge source d'accident de travail

### **Par des taux d'encadrement suffisant**

- Eviter les Risques Psycho-sociaux ( stress, charge mentale...)

### **Par la dotation d'EPI**

- Chaussures de travail confortables et permettant un travail en sécurité
- Bouchons d'oreilles pour éviter les conséquences du bruit sur l'ouïe

### **Par l'analyse des accidents de travail**

**Par la formation ex : gestes et postures**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos mandaté.es FSSSCT de votre collectivité afin de voir avec eux/elles ce qui peut être mis en place pour améliorer vos conditions de travail et limiter ainsi l'usure professionnelle des métiers de la petite enfance.**

